

## NOUVELLE PUBLICATION

### « Guide des bonnes pratiques pour la santé et la sécurité au travail dans le secteur agricole »

Elaboré sur base du mémoire de Leny Bette, la première édition du guide date de 2009. Cette année, il fait peau neuve afin d'en faciliter la lecture et l'utilisation.

Nous vous le rappelons régulièrement, l'agriculteur est exposé chaque jour à de nombreux risques. Les statistiques recueillies par PreventAgri et les dramatiques accidents saisonniers sont là, chaque année, pour nous le rappeler.

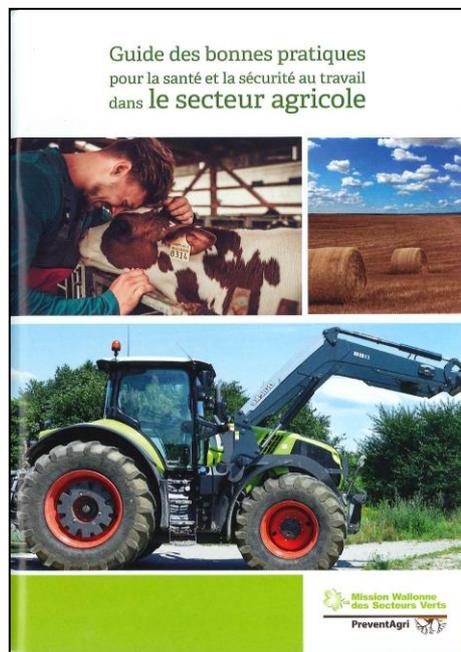
Les causes des accidents de travail et des maladies professionnelles sont diverses : utilisation de machines, coups ou écrasement par les animaux, chutes de plain pieds ou de hauteur, intoxications ou brûlures dues aux produits chimiques...

Malgré les nombreux risques présents en exploitation, force est de constater que la prévention des accidents du travail ne fait pas toujours partie des préoccupations des agriculteurs, parfois pas manque de temps, par déni ou par manque d'informations.

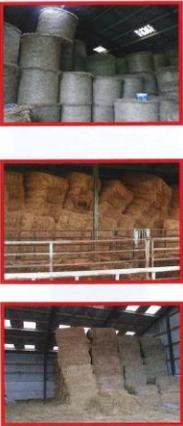
La nouvelle brochure poursuit trois objectifs :

- Proposer aux agriculteurs une méthode afin qu'ils puissent gérer les risques présents dans leurs exploitations ;
- Informer les agriculteurs sur la législation ;
- Décrire quelques situations à risques rencontrées sur le terrain et proposer des mesures de prévention.

Afin d'illustrer au mieux des situations fréquemment rencontrées en exploitation, le guide travaille beaucoup à l'aide de support visuels.



Voici un exemple des informations qui sont présentées dans le guide.

| Situations observées<br>Risques   | Mesures de prévention<br>Astuces   | Situations observées<br>Risques   | Mesures de prévention<br>Astuces   |
|---|--|---|--|
| <p>L'empilement de ballots est instable, ce qui peut entraîner un risque de chute de ballots.</p>  | <p>Si la 5ème boule tombe, c'est le même effet que de sauter du 7ème étage d'un immeuble. Pour remédier à la situation, il existe plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>dépiler et refaire</b> ;</li> <li>- empiler sur le <b>modèle pyramidal</b> (debout ou sur le côté) ;</li> </ul>  <p>- <b>décaler</b> la rangée supérieure (stabilise les piles et élimine l'effet cheminée).</p>  | <p>Travailler à proximité d'un arbre à cardan non protégé entraîne un risque de happement.</p>  | <p>Une <b>protection complète d'arbre à cardan</b> permet de protéger les travailleurs contre ce risque.</p>  <p>Pour que la protection soit la plus efficace possible et ne casse pas, il est nécessaire de l'entretenir. Une protection déposée sur le soutien prévu à cet effet, ou <b>suspendue avec une chaîne ou même une corde</b> tiendra plus longtemps qu'une protection reposant au sol.</p>  <p>Il est possible de remplacer le bol rigide par un bol souple facilitant ainsi le graissage de la protection.</p>  |
| <p>Calcul du risque :<br/><math>R = P \times E \times G</math><br/><math>R = 6 \times 6 \times 15 = 540</math></p>  | <p>Calcul du risque résiduel :<br/><math>R = P \times E \times G</math><br/><math>R = 0,2 \times 6 \times 15 = 18</math></p>   | <p>Calcul du risque :<br/><math>R = P \times E \times G</math><br/><math>R = 6 \times 3 \times 7 = 126</math></p>   | <p>Calcul du risque résiduel :<br/><math>R = P \times E \times G</math><br/><math>R = 0,2 \times 3 \times 3 = 1,8</math></p>   |
| <p>Temps de réarrangement de l'empilement : Z à ZZZ selon l'état de l'empilement</p>  |  | <p>Prix de la mesure de prévention : €€<br/>Temps d'installation : ZZ</p>   |  |

Dans la colonne de gauche, vous trouvez des exemples de situations dangereuses ou à améliorer. Dans la colonne de droite, en réponse aux exemples de la colonne de gauche, vous trouvez des situations sécurisées ainsi qu'une brève explication ou un complément d'information.

L'élimination de tous les risques est impossible. Toutefois, les diminuer fortement en prenant un maximum de mesures de prévention ciblées sur les principaux risques est envisageable.

N'oublions pas que légalement, lorsqu'un agriculteur reçoit l'aide de la famille, de voisins ou d'amis (quel que soit le statut de cette personne), l'agriculteur est considéré comme employeur et par conséquent soumis au code du bien-être au travail. Cela implique le respect des obligations en matière de sécurité...Ce guide vous permettra de vous familiariser avec les notions de sécurité et identifier plus facilement à l'aide d'exemple concret ce qui pourrait être amélioré au sein de votre exploitation.

Bien évidemment, PreventAgri reste à votre disposition pour un accompagnement plus personnalisé !

N'hésitez pas à demander votre guide !

# Kit phyto

## Utilisez vous des produits phytosanitaires ?

Si oui, savez-vous qu'en fonction de l'intensité de l'exposition et des propriétés du produit, les pesticides (biocides et produits phyto) peuvent entraîner différents types d'effets sur la santé des utilisateurs ?

A court terme, une contamination peut entraîner : irritations, rougeurs, diarrhées, vertiges, maux de tête, vomissements .... L'exposition répétée, quant à elle, peut engendrer des allergies, des effets neurotoxiques, des effets sur la reproduction, des cancers ...



**Le respect de consignes liées aux bonnes pratiques permet de réduire la contamination mais il ne la supprime pas.**

**Le port d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés est indispensable.**

**Le choix des équipements s'effectue selon les informations de sécurité mentionnées sur l'étiquette et la fiche de sécurité du produit.**

Pour vous aider à faire les choix les plus adaptés à vos besoins, la Mission Wallonne des Secteurs Verts a élaboré un kit de référence appelé « kit phyto ». Vous pouvez trouver les renseignements utiles concernant ces équipements en suivant le lien ci dessous :

<https://secteursverts.be/preventagri-prevention-securite-secteurs-verts/kits-securite/>

Vous y découvrirez un onglet nommé « kit phyto » reprenant un descriptif des différentes protections correspondant à vos besoins : protection respiratoire, faciale et cutanée.



Wallonie

Mission Wallonne des Secteurs Verts -PreventAgri,  
Rue du Roi Albert 87 – 7370 Dour – Tel.: 065/61.13.70 – [info@preventagri.be](mailto:info@preventagri.be)



PreventAgri 

## PreventAgri Award 2019

Cette année encore, lors de « Jardin Expo » qui s'est tenu du jeudi 28 février au dimanche 03 mars 2019 à Liège, avait lieu le concours du Meilleur Jeune Jardinier. Depuis des années l'ARPH, la FBEP-BFG et la FWH organisent ce concours. L'enjeu est de réaliser en un laps de temps défini, un projet imposé identique pour tous. C'est l'occasion pour ces futurs professionnels du secteur de montrer et de mettre en pratique leurs différents acquis. Les trois lauréats participeront aux sélections nationales de « WorldSkills Belgium » en vue de peut-être pouvoir représenter la Belgique au Mondial des Métiers qui a lieu cette année à Kazan en Russie.



Un jury de professionnels évalue de façon continue le travail réalisé, mais aussi l'esprit d'entreprise, la responsabilité, la communication, le respect des consignes, ... ainsi que la sécurité.

Une attention particulière est donc portée au comportement au travail et au respect des règles de sécurité. En tant que potentiel employeur ou futur collègue entrepreneur de jardins, ces jeunes seront confrontés à cette réglementation dans leur vie professionnelle.

Pour la seconde année consécutive, l'aspect « sécurité » a été mis en évidence avec la remise du « PreventAgri Award ». Ce prix a été décerné à l'équipe/école qui a obtenu le meilleur résultat dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

**Toute l'équipe de PreventAgri tient à féliciter tous les participants et plus particulièrement les élèves et leur coach de l'ITH - Gembloux qui ont donc décroché le PreventAgri Award 2019 !**



# Fiches "Trucs et Astuces" en agriculture

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec le projet OTEL du CRA-W. Vous pouvez consulter toutes les fiches sur notre site internet. (<https://secteursverts.be/publications-et-newsletters/>)

## Barrière de contention



### Motivations de l'éleveur pour la mise en place de l'astuce

Résoudre un problème technique



Résoudre une gêne



Faire des économies



Gagner en efficacité



Gagner en sécurité



Avoir un travail moins pénible



Technicité/  
compétences

++

Délai de mise  
en œuvre

++

Coût

++



Contact : A. Turlot  
a.turlot@cra.wallonie.be

### Objectif :

Intervenir en toute sécurité auprès de l'animal



### Quels avantages pour le travail :

- ✓ Gain de temps.
- ✓ Pouvoir réaliser les soins en toute sécurité en respectant le bien-être des animaux
- ✓ Multi usages (soin vétérinaire, tonte, traitement...)
- ✓ Isoler le ou les animaux sans avoir besoin de cornadis



### Simple à fabriquer ...

Voir schéma joint.



En cas d'utilisation par le service de remplacement, d'un salarié ou d'un aidant familiale, il faut une vérification annuelle de l'hydraulique par une personne agréée.

### ... et peu coûteux

Estimation : < 1.000€

### Intérêts de la barrière:

- Permet la réalisation d'actes vétérinaires (avec une appréciation non négligeable de la part du vétérinaire) en toute sécurité.
- Permet à l'éleveur seul de réaliser un entretien du bétail à nouveau en toute sécurité (tonte, nettoyage ...).
- Permet un moindre stress pour les animaux lors d'une intervention.
- Permet la contention d'un animal, d'un lot, des veaux ou des adultes.

M. Lothaire, éleveur de bovins viandeux  
dans la région de Bertrix.

Intéressés par cet aménagement pour votre santé et sécurité au travail ?  
Contactez gratuitement PreventAgri au 065/61.13.70



Wallonie

Mission Wallonne des Secteurs Verts -PreventAgri,  
Rue du Roi Albert 87 – 7370 Dour – Tel.: 065/61.13.70 – [info@preventagri.be](mailto:info@preventagri.be)



PreventAgri



# Barrière de contention

## Schéma de fabrication



### Simple à fabriquer ...

Il s'agit d'une barrière de contention avec extension hydraulique de 4 à 6 mètres permettant d'être adaptée aux différentes taille de case. Elle a un marche pied sur la largeur fixe de 4 mètres et permet ainsi d'accéder au dos du bovin pour les traitements, aux cornes, à la queue pour les prises de sans... L'élément est facilement transportable. Elle se fixe sur le chargeur télescopique. L'extension de la barrière à l'aide de l'hydraulique permet une grande flexibilité et facilité d'utilisation.

#### Motivations de l'éleveur pour la mise en place de l'astuce

Résoudre un problème technique



Résoudre une gêne



Faire des économies



Gagner en efficacité



Gagner en sécurité



Avoir un travail moins pénible



Technicité/compétences

++

Délai de mise en œuvre

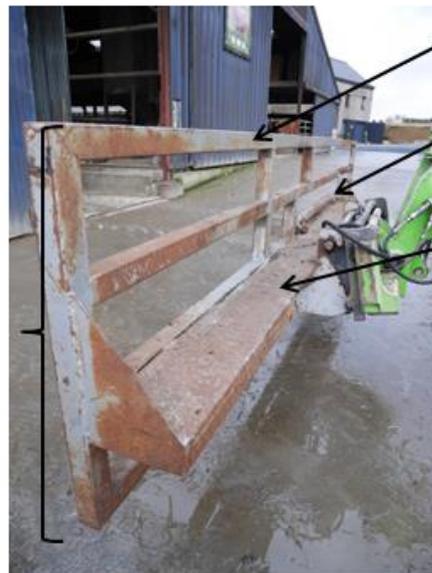
++

Coût

++



Contact : A. Turlot  
a.turlot@cra.wallonie.be



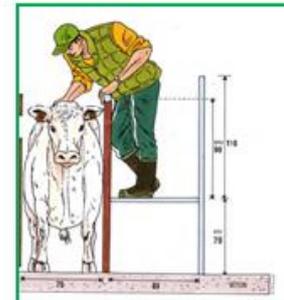
Épaisseur : 70 x 70 mm

Vérin de 1m65 de long avec 2 m d'extension

Marche pied placé à 30 cm et 25 cm de large

**Marche en tôle antidérapante**  
**Largeur recommandée : marche de 80 cm**

Surélevée avec l'hydraulique jusqu'à 70 cm du sol pour accéder au dos aisément



Hauteur : 1 m

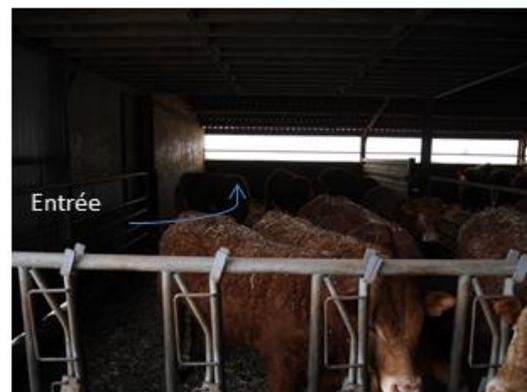
**Amélioration : 90 cm pour la hauteur du garde corps au-dessus de la marche et garde corps des deux côtés pour éviter les chutes**

Exemple d'utilisation :

1- Mettre à l'entrée de la case la barrière de contention

2- Mettre les animaux non souhaités en fond de case et rabattre la barrière pour les bloquer

3- Bloquer le ou les animaux voulus en entrant avec la barrière de contention



Mission Wallonne des Secteurs Verts

Intéressés par cet aménagement pour votre santé et sécurité au travail ?  
Contactez gratuitement PreventAgri au 065/61.13.70



Wallonie

Mission Wallonne des Secteurs Verts -PreventAgri,  
Rue du Roi Albert 87 – 7370 Dour – Tel.: 065/61.13.70 – [info@preventagri.be](mailto:info@preventagri.be)



PreventAgri